**46ième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**Viet Nam**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 7 mai 2024

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Viet Nam et la remercie pour la présentation de son rapport national et tous les efforts faits pour suivre les recommandations du troisième cycle.

Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg recommande de :

1. Créer une institution nationale des droits de l’homme indépendante et conforme aux principes de Paris ;
2. Rendre la législation antiterroriste conforme aux normes internationales, y compris dans l’espace numérique.
3. Œuvrer en faveur d’un environnement favorable à une société civile indépendante en facilitant l’enregistrement, le travail et le financement des ONG nationales et internationales ;
4. Entamer la mise en œuvre des Principes Directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme des Nations Unies, avec la participation en particulier des communautés autochtones ;
5. Établir un moratoire sur la peine de mort.

Nous souhaitons plein succès à la délégation du Viet Nam.

Je vous remercie.

[152 mots – 50 secondes – LU 13ième]